

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

*À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé*

Département(s)

DDTE

Date

26 septembre 2025

Numéro

25.165

Heure

9h44

**Auteur-e(-s) :** Groupes socialiste et VertPOP

**Titre :** Sortir de la logique réactive face à l'augmentation des populations de loups ?

**Contenu** (questions posées au Conseil d'État) :

Les attaques répétées sur des bovins dans le secteur de la vallée de La Brévine ont conduit récemment le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), avec l'assentiment de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), à autoriser le prélèvement de quatre jeunes loups sur les six nés cette année dans la meute dite de La Brévine. Cette décision, si elle répond à l'urgence et au désarroi des éleveurs concernés, ne saurait constituer une stratégie durable. Comme le rappellent les associations spécialisées, la régulation ne doit être qu'un complément à la protection des troupeaux.

Dès lors, nous prions le Conseil d'État de s'expliquer sur la mise en œuvre du Plan Loup Suisse, sur lequel il s'appuyait lors des derniers événements marquants (voir motion [23.245](#)).

Sans reprendre les termes de ladite motion, toujours pendante, nous aimerions poser en plus les questions suivantes :

1. Les attaques récentes sur bovins constituent-elles une évolution du comportement des loups ? Comment le Conseil d'État entend-il anticiper ces changements plutôt que d'y réagir après coup ? Des explications ou hypothèses peuvent-elles être avancées (protection, disponibilité des proies, changement de comportement) ?
2. Quelles mesures spécifiques et mutualisées (parcs collectifs, chiens partagés, gardiennage salarié, surveillance nocturne active, effarouchement) sont prévues pour protéger les bovins ?
3. L'indemnisation peut-elle inclure les frais indirects (stress, perte de production, temps investi), avec un accompagnement humain et pas seulement financier pour les éleveurs et éleveuses ?
4. Comment garantir que les tirs ciblent uniquement les individus problématiques et ne deviennent pas la solution par défaut ? Cela afin d'éviter la désorganisation des meutes et les prédations individuelles.
5. Quelles stratégies concrètes le groupe d'accompagnement « Grands prédateurs » a-t-il pu mettre en place, et quel suivi (ADN, GPS, monitoring) assure la coordination régionale et transfrontalière ?

**Développement** (commentaire aux questions) :

Depuis plusieurs années, le retour du loup dans le Jura neuchâtelois est une réalité. Après la présence sporadique de la meute de Jougne-Suchet, c'est désormais la vallée de La Brévine qui abrite une meute établie.

Le retour du loup dans notre canton nous oblige à dépasser une logique purement réactive pour développer des solutions préventives, concertées et adaptées à nos réalités d'élevage, principalement bovin. Cela implique de soutenir proactivement les agriculteurs et agricultrices, non seulement financièrement, mais aussi humainement, et de renforcer la coordination avec les acteurs régionaux et transfrontaliers.

Quand le loup, en prédateur intelligent qu'il est, a découvert la porte du garde-manger (soit une lacune dans le dispositif de protection), il revient se servir. À ce moment-là, il est trop tard pour – par exemple – proposer des clôtures plus hautes sur demande des éleveurs et éleveuses.

Le canton de Neuchâtel a ici l'opportunité de jouer un rôle pionnier en matière de cohabitation avec le loup. Au-delà des réponses d'urgence, il s'agit désormais de construire une stratégie proactive, adaptée à l'élevage bovin, et fondée sur la collaboration entre autorités, agriculteurs et agricultrices, chasseurs et associations de défense de la nature. C'est à ce prix seulement que l'équilibre entre biodiversité et agriculture pourra être durablement garanti.

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Demande d'urgence :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Mathias Gautschi

**Autres signataires (prénom, nom) :**

Antoine de Montmollin

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

Amina Chouiter Djebaili

**Autres signataires suite (prénom, nom) :**

David Moratel

Nathalie Ljuslin

Christian Mermet

Marius Hofer

Katia Della Pietra

Misha Müller

Patricia Sørensen

Baptiste Hunkeler

Sandrine Chauvy

Cloé Dutoit

Julien Gressot